

# **PROCÈS-VERBAL**

de la 7e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 9 juin 2015, à 18 h 00 au restaurant La Table Alain Roger

# Sont présents :

Mesdames Louise Miquelon Personnel de soutien

Marie-Claude St-Pierre Service de garde
Marise Cotnoir Direction
Geneviève Pépin Parent
Véronique Latulippe Parent
Céline Pérusse Parent

Messieurs André Bordeleau Représentant au comité de parents

Christian Lord Enseignant
Mario Schinck Enseignant
Stéphane Proulx Enseignant

Est absente:

Madame Mélanie Therrien Parent

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, la présidente constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

# 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Véronique Latulippe et appuyé par Monsieur Mario Schinck d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-14/15-53

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2015

Il est proposé par Monsieur Christian Lord et appuyé par Madame Marie-Claude St-Pierre d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion.

CÉ-14/15-54

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

# 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

#### 4.1 Sorties éducatives

Le suivi fait par courriel.

#### 4.2 Appel téléphonique

Le suivi se fera par courriel.

#### 5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Marise nous fait la lecture du rapport. La présidente, Madame Geneviève Pépin, ainsi que Madame Céline Pérusse nous annoncent leur départ.

Merci pour leur bon travail!

Il est proposé par Madame Louise Miquelon et appuyé par Madame Véronique Latulippe d'accepter le rapport annuel de la présidente avec les quelques modifications suivantes :

- Corriger le 21 octobre au lieu du 23 octobre;
- Modification au niveau de l'aide aux devoirs, choisi l'orientation d'investir les sommes en orthopédagogie;
- Ajouter les professionnels aux remerciements.

CÉ-14/15-55

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6. SERVICE DE GARDE

Il est suggéré par la Commission scolaire d'augmenter les tarifs des journées pédagogiques à 10 \$ par jour et le tarif de 5 \$ pour les activités demeure.

Il est proposé par Madame Céline Pérusse et appuyé par Madame Geneviève Pépin.

CÉ-14/15-56

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

	Aucune.		
	8. CORRESPONDANO Aucune.	ES	
	9. AUTRES SUJETS Aucune.		
	10. QUESTIONS DU PU Aucune	IBLIC	
CÉ-14/15-57	11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  Il est proposé par Monsieur André Bordeleau et appuyé par Monsieur Christian Lord de lever la séance à 18 h 50.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		
	La présidente,	La directrice,	
	Geneviève Pépin	Marise Cotnoir	

7. INFORMATIONS